

extérieur se transforment très rapidement. Les tendances de l'opinion que nous appelons de façon vague nationalisme ou neutralisme se répandent beaucoup et rapidement. Ces tendances demeureront dans ces pays.

Aucun pays ne pourrait résister à un nationalisme en évolution, pas plus que le Canada ne saurait le faire. Nous devons reconnaître ces forces qui animent les dirigeants actuels dans cette région. Ces tendances puissantes ne se manifestent peut-être pas toujours comme nous l'aimerions mais nous devons reconnaître qu'elles continueront à animer les nouveaux chefs qui se sont révélés et que, par conséquent, elles domineront inévitablement la scène du Moyen-Orient pour un certain temps. Nous ne pouvons, bien entendu, nous opposer à cette évolution, mais il existe l'obligation internationale de s'assurer que, si un changement se produit, il se produise de manière pacifique avec le consentement des intéressés et sans menacer la sécurité d'autrui.

Mais si nous avons raison, ce dont je suis sûr, de chercher à assurer que le changement soit pacifique, nous devons reconnaître pour notre part que l'une des principales causes d'instabilité dans l'ensemble de la région, c'est le manque de confiance d'abord entre les pays de la région, puis entre ces pays et l'extérieur. Les puissances occidentales pourront peut-être se rendre utiles en établissant un fondement sur lequel asseoir cette confiance, mais elles devront faire preuve de modération, de patience, d'impartialité, sans parler du désir de traiter avec les pays de cette région sur un pied d'égalité et avec respect. Il est possible que, comme pour d'autres régions, les Nations Unies soient le meilleur intermédiaire grâce auquel se puisse faire l'adaptation au nouveau régime des relations, car cette adaptation doit se faire sans que les principes soient sacrifiés et sans qu'on se laisse trop gagner par les tensions régionales que les forces politiques, économiques et sociales, qui travaillent encore la région, ne peuvent manquer d'engendrer.

Comme par le passé, la politique du Canada consiste à appuyer fermement les institutions des Nations Unies dans la région. Nous avons été, par exemple, un des principaux participants du Groupe d'observateurs des Nations Unies au Liban, — et des officiers canadiens sont toujours au service de l'Organisation des Nations Unies pour la surveillance de la trêve en Palestine.

La contribution du Canada à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine sera maintenue encore cette année, sous réserve de l'approbation du Parlement, au taux annuel de \$500,000. Enfin, nous pouvons tirer grande satisfaction de la part que le Canada continue d'apporter à la Force d'urgence des Nations Unies, sous forme d'un important contingent. Il est tout à l'hommage des Nations Unies que cette activité vraiment exceptionnelle de gardienne de la paix lui ait valu ce témoignage du secrétaire général des Nations Unies qui, dans son rapport de 1958 sur la Force d'urgence des Nations Unies, a pu parler de "ce calme virtuellement ininterrompu" qui a régné "tout le long de la ligne entre l'Égypte et Israël" au cours de la période visée par le rapport.

Parler du secrétaire général des Nations Unies m'amène à lui rendre encore une fois hommage pour ses efforts inlassables et désintéressés à